TRIBUNE 31 JANV. 2023

**Féministes en colère : 64 ans c’est NON ! 43 annuités c’est NON !**

Plusieurs associations et collectifs féministes exigent le retrait du projet de loi sur les retraites. « Inutile, inégalitaire, injuste et brutal, le projet de contre-réforme des retraites tend à aggraver la situation déjà très inégalitaire dont les femmes font aujourd’hui les frais ».

Oser présenter cette réforme comme plus juste pour les femmes comme l'a fait le gouvernement relève d'une instrumentalisation des droits des femmes et d'une grave malhonnêteté.

Inutile, inégalitaire, injuste et brutal, le projet de contre-réforme des retraites tend à aggraver la situation déjà très inégalitaire dont les femmes font aujourd’hui les frais.

Nous nous opposons au report de l’âge légal à 64 ans et l'augmentation plus rapide que prévu de la durée de cotisation à 43 ans.

Les femmes subiront bien plus que les hommes les conséquences de ces deux modifications, ce que finalement des membres du gouvernement reconnaissent et assument ! La majorité d’entre elles devront, encore plus qu’aujourd’hui, travailler tard pour des pensions d’un niveau faible.

Les discriminations sexistes au travail, l'inégalité du partage des tâches domestiques et d'éducation des enfants liée à une société encore patriarcale, ont comme conséquence des temps partiels contraints, des carrières hachées, des retraites amputées, les femmes subissant aussi la décote mise en place en 2003. Le gouvernement assène contre-vérités sur contre-vérités sur la situation des femmes. Les chiffres sont là !

Elles ont un salaire inférieur en moyenne de 22% à celui des hommes.

Elles sont majoritaires dans les emplois socialement utiles (assistance à la personne, soins, santé, ménage, caissières, éducation.…) mais dévalorisés et mal rémunérés. Horaires atypiques, interruptions de carrière, temps partiel, salaires trop bas constituent le lot de nombreuses femmes.

Le taux d’activité des femmes en France est de 68 %, contre 76 % pour les hommes, 29 % des femmes occupent un emploi à temps partiel contre 8 % des hommes.

Aujourd’hui, un tiers des personnes (37 % des femmes et 28 % des hommes) passent par des périodes de chômage, maladie, invalidité ou inactivité avant de pouvoir partir en retraite : le recul à 64 ans signifie un allongement de cette période de précarité.

Les femmes touchent une pension de droit direct inférieure de 40 % à celle des hommes et, avec la réversion, inférieure de 28 %.

En 2022, 60 % des femmes qui sont parties en retraite l’ont fait après une carrière complète, contre 75 % des hommes. Elles sont deux fois plus nombreuses que les hommes à continuer à travailler jusqu’à 67 ans (l’âge d’annulation de la décote) : 19 % des femmes contre 10 % des hommes. Aujourd’hui, les femmes ont toujours des carrières plus courtes (2 ans d’écart pour les derniers départs).

Le taux de pauvreté des femmes retraitées est supérieur à celui des hommes (de 10,4% contre 8,5 pour les hommes). Il atteint 16,5% pour les femmes de plus de 65 ans vivant seules.

La situation des travailleuses sans papiers est encore plus grave. Elles travaillent pendant des nombreuses années sans être déclarées. Après l’obtention de leur titre de séjour, leurs heures non déclarées ne sont pas prises en compte. Elle arrivent ainsi à l’âge de la retraite avec une pension dérisoire.

Travailler jusqu’à 67 ans pour avoir une retraite à taux plein, c’est impossible pour bon nombre de femmes qui ont des conditions de travail telles qu’elles sont cassées bien avant même 60 ans, contraintes de s’arrêter, souvent licenciées.

La pénibilité des métiers exercées par les femmes n'est pas reconnue. L’usure au travail augmente, la retraite et l’espérance de vie en bonne santé diminuent. En 2017, Macron avait supprimé 4 critères de pénibilité sur les 10 existants : port des charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques, exposition aux risques chimiques. Des pénibilités auxquelles sont exposées les travailleuses du nettoyage, de la grande distribution, les auxiliaires de vie et aides-soignantes, bref un grand nombre de travailleuses des métiers à main-d'œuvre essentiellement féminine. Et ne sont pas prises en compte les tensions psychiques liées aux métiers du soin et du lien et à l'intensification générale du travail.

Augmenter le minimum de pension à 85 % du SMIC était déjà prévu par la loi de 2003 et n’a jamais été mis en œuvre. Les 1200 euros bruts prévus le sont pour une carrière complète. Pour toutes les personnes aux carrières incomplètes, le minimum sera calculé au prorata, il faudra attendre 67 ans pour y avoir droit et il faudra avoir cotisé au minimum 30 années. Ce minimum ne concerne pas les fonctionnaires.

La prise en compte des congés parentaux ne concernera que 3000 femmes par an dans le cadre des carrières longues.

Nous ne voulons pas d'une baisse du temps de vie passé à la retraite et nous revendiquons :

* L’égalité des salaires et celle des taux d’activité, ce qui alimenterait les caisses de retraite
* La suppression de la décote qui est une double pénalisation des carrières incomplètes
* L’instauration d’une sur-cotisation vieillesse sur la base d’un temps plein pour les employeurs qui imposent le temps partiel
* La revalorisation des métiers à dominante féminine
* Une RTT pour toutes et tous afin de permettre le partage du travail et le partage des tâches domestiques et parentales
* Une politique ambitieuse pour mettre en œuvre la mixité des métiers
* Un service public de la petite enfance et un service public du grand âge

Nous, militantes d’associations et de collectifs féministes, continuerons à nous mobiliser avec les organisations syndicales, les partis, les associations qui défendent les droits des femmes, en participant à toutes les initiatives, grèves et manifestations pour exiger le retrait de cette contre-réforme et défendre les droits des femmes.

Du temps pour vivre mieux, pas pour cotiser plus longtemps !

Associations signataires :

Appel Égalité, Associations des Etudes Féministes, Coordination des Associations pour le droit à l'avortement et la contraception, Collectif féministe les Dionysiennes, Collectif national pour les Droits des Femmes, Les Effronté.e.s, Femmes égalité, Femmes solidaires, Héroines 95, Las Rojas, Ligue des Femmes Iraniennes pour la Démocratie, Marche mondiale des femmes France, Mémoire traumatique et victimologie, Mouvement des femmes kurdes de France, On Arrête Toutes, Osez le Féminisme, Réseau Féministe « Rupture », SKB (Union des femmes socialistes de Turquie).